

Communauté de Communes Brenne

Val de Creuse

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une **utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'Emploi

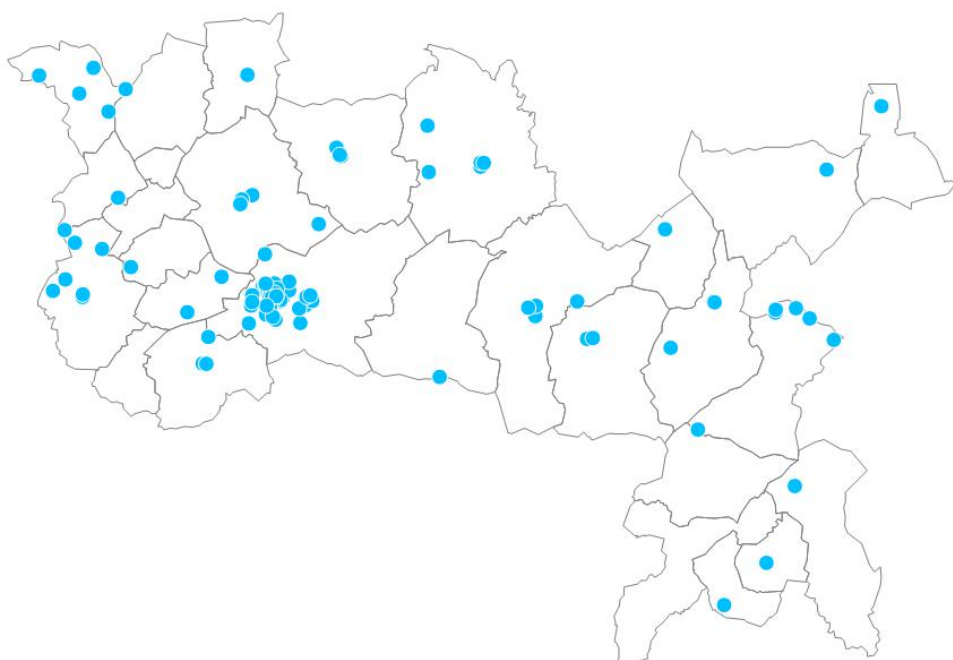
En 2019, l'ESS représente **12,4% des établissements employeurs*** sur votre territoire, employant **19,4% des salariés*** de votre communauté de communes.

Ce qui signifie que cette économie est particulièrement dynamique puisque **1 salarié sur 5 est dans l'ESS***.

Les trois secteurs les plus dynamiques sont* :

- L'Action Sociale ;
- Le secteur des Arts, Sports & Loisirs ;
- Celui des Services divers.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

| | Nombre de salariés ESS | Part des salariés ESS | Nombre établissements employeurs de l'ESS | Part des établissements employeurs de l'ESS |
|---------------------------|------------------------|-----------------------|---|---|
| CC Brenne - Val de Creuse | 936 | 19,4% | 74 | 12,4% |
| Indre | 8 139 | 11,6% | 889 | 11,8% |
| Centre-Val de Loire | 92 694 | 10,6% | 8 803 | 10,9% |